



LA FERME SUR L'ÎLE  
Maraiçage & Permaculture

# Rapport d'activité 2022





# Edito

L'année 2022 a été marquée par des conditions météorologiques anormalement chaudes et sèches. Dans les champs, l'impact sur la disponibilité de la ressource en eau et les effets sur la biodiversité se font sentir, ne simplifiant pas la tâche déjà ardue des paysan·nes. Le dernier rapport du GIEC n'est pas rassurant et souligne « l'immense fragilité du secteur agricole qui doit se réinventer pour répondre à l'impératif de sécurité alimentaire des populations ».

Les AMAP montrent depuis 20 ans que l'alliance des paysan·nes et des citoyen·nes contribue à la stabilité des fermes. La solidarité entre amapien·nes et paysan·nes permet de mettre en place aujourd'hui les adaptations agroécologiques nécessaires pour faire face à l'emballement climatique : irrigation économe, agroforesterie, sols vivants stockant l'eau, évolution des assolements, recours au paillage, espèces et variétés non-OGM adaptées à la sécheresse...

Ce principe de solidarité a besoin de reposer sur des partenariats solides et des groupes au complet. La recherche de nouveaux membres et leur adhésion aux valeurs de la Marque AMAP sont au cœur de nos préoccupations.

Enfin, comme le souligne le rapport de la Cour des Comptes en juin 2022, « la politique de soutien à l'agriculture biologique reste insuffisante : depuis 2010, les programmes d'action successifs n'ont pas permis d'atteindre les objectifs de 15% des terres agricoles en bio et de 20% de bio dans les cantines publiques en 2022. [...] L'action du Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire n'est pas en mesure de répondre aux ambitions affichées ». Notre Réseau, à l'échelle régionale, et, au niveau national aux côtés du Miramap et des autres réseaux régionaux, joue un rôle important auprès des institutions pour ces transformations nécessaires et pour faire entendre la voix de l'agriculture paysanne : en 2022, nous avons agi dans le cadre des négociations sur la PAC avec la Région IDF ; en 2023, nous serons présents pour aborder la prochaine loi d'orientation agricole avec les parties prenantes et pour peser dans les institutions agricoles et alimentaires régionales sur la question du partage des ressources.

**Par le collectif des administrateur·rices  
du Réseau AMAP IdF**





# Sommaire

## Edito

2



### I Faire vivre une agriculture paysanne et citoyenne

6

1. Sensibiliser les citoyen·nes à l'agriculture paysanne et promouvoir les métiers agricoles 6
2. Accompagner les nouvelles installations en AMAP 8
3. Accompagner les paysan·nes en AMAP 11
4. Accompagner et renforcer les partenariats entre fermes et groupes 14



### II Consolider et diffuser le modèle AMAP

20

1. Accompagner la création de groupes en AMAP 20
2. Accompagner les groupes existants et les partenariats 21
3. Diffuser le modèle AMAP 27
4. Pérenniser le Réseau 30



### III Rendre visible le Réseau, le modèle AMAP et notre projet de société

34

1. Renforcer la visibilité du modèle AMAP et de l'agriculture paysanne francilienne 34
2. Faire Réseau à l'échelle locale et régionale 36

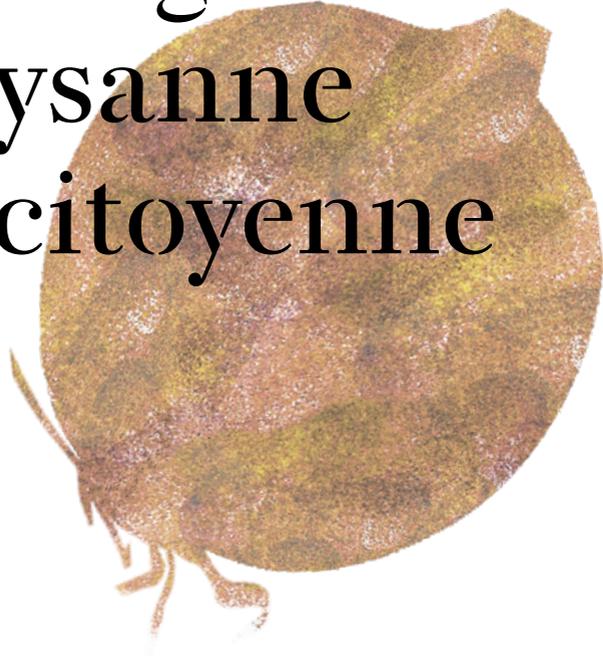


### IV Influencer

39

1. Développer l'agriculture paysanne et citoyenne et œuvrer à la relocalisation de l'alimentation 39
2. Accompagner et rendre visibles les luttes locales et lutter contre les grands projets inutiles 45
3. Favoriser la démocratie alimentaire 46

# I Faire vivre une agriculture paysanne et citoyenne



## 1. Sensibiliser les citoyen·nes à l'agriculture paysanne et promouvoir les métiers agricoles

### Découvrir le métier de paysan·ne en AMAP

Dans le parcours de formation proposé aux porteur·euses de projet, une formation phare, sur plusieurs jours, est portée par le Réseau AMAP IdF : le cycle « Être paysan·ne en AMAP ». Il se compose de différents temps de formations :

- « Devenir paysan·ne en AMAP » avec une 1<sup>ère</sup> journée consacrée aux étapes de mise en place d'un partenariat AMAP et aux différentes pratiques de communication, et une 2<sup>nde</sup> sur le calcul du prix du panier et les contrats. En 2022, deux sessions ont été organisées sur 3 fermes avec 14 participant·es.

- « Cycle Maraîcher·ère en AMAP » – une formation technique sur 3 jours en septembre 2022 : la 1<sup>ère</sup> journée sur le planning de production à Sancy Les Provins (77), la 2<sup>ème</sup> sur les Itinéraires techniques et les « outils attelés de l'Atelier Paysan » à Pussay (91), et la 3<sup>ème</sup> sur comment faire ses plants à la ferme à Saulx-les-Chartreux (91). Les participants ont fait des retours très positifs tant sur la partie technique que sur les échanges avec les producteurs rencontrés sur les fermes.

Pour faire connaître le modèle AMAP aux porteur·euses de projet, le Réseau est intervenu sur la thématique de la commercialisation au sein des 3 BPREA (Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole) franciliens de Saint-Germain-en-Laye, Brie-Comte-Robert et de l'École du Breuil, et de la formation DIAP (De l'idée au projet). De plus, le Réseau a été sollicité pour être jury des projets des étudiant·es des BPREA.

Deux soirées « Découvrir les AMAP » à destination des porteur·euses de projet ont été organisées sur deux distributions AMAP (une en Seine-Saint-Denis et une à Paris). Le paysan maraîcher et les amapien·nes présent·es ont témoigné du fonctionnement et des principes des AMAP pour les personnes qui se questionnent sur ce choix de commercialisation dans leur projet d'installation. Ce temps permet également aux participant·es de voir comment se déroule une distribution. Ces soirées ont accueilli 11 participant·es.



Journée sur les itinéraires techniques du « Cycle Maraîcher·ère en AMAP » – ferme Sapousse (91)

## 2. Accompagner les nouvelles installations en AMAP

### 1. Faire émerger des projets

- **Primo accueil**  
14 réunions, 220 porteur·euses de projet reçu·es
- **Parcours « Paysan Demain »**  
2 sessions, 23 participant·es
- **Formation DIAP (De l'Idée Au Projet)**  
1 session, 7 jours, 12 participant·es
- **Cafés installation**  
10 thématiques et 322 participant·es en présentiel et en visioconférence
- **Visites de fermes**  
10 visites dans des fermes variées (élevage, céréaliers, maraîchage...), 120 participant·es
- **Interventions BPREA sur diverses thématiques**  
Projet, présentation des structures, étude technico éco...
- **Organisation de 3 éditions du Forum des métiers de la terre et du goût.** Publics cibles : collégien·nes, enseignant·es, demandeur·euses d'emploi, porteur·euses de projets.



### 2. Accompagner et former les porteur·euses de projet en agriculture

- **48 conventions d'accompagnements individuels signés**, 110 RDV individuels avec Abiosol dont 17 RDV spécifiques AMAP
- **Catalogue de formation** avec plus de 30 formations
- **85 stages** sur tout type de production
- **21 installations en Île-de-France en 2022**, principalement en maraîchage

Visite du GAEC du Vieux Saint-Augustin avec des porteur·euses de projet



### Accompagner les jeunes installé·es, notamment en collectif

Le parcours d'installation propose un accompagnement multi-acteurs par l'association Abiosol au sein de laquelle le Réseau AMAP IdF a ciblé ses actions en 2022 sur deux thématiques :

#### L'installation en tant que paysanne

Le Réseau a organisé plusieurs rencontres sur le sujet :

- En octobre 2022, une soirée sur la thématique « être femme et paysanne » a été organisée dans une MJC (Maison des Jeunes et de la Culture). Deux paysannes d'Essonne ont témoigné sur les difficultés rencontrées à l'installation et dans la vie de paysanne. 25 participant·es.
- En novembre 2022 s'est déroulée une rencontre d'un groupe de paysanne du sud Seine-et-Marne.
- En décembre 2022, une soirée « Installation et femme » s'est tenue à la Flèche d'Or (Paris 20<sup>ème</sup>) en non-mixité, afin d'apporter des éléments historiques et répondre aux questions des porteuses de projet. Intervention d'Hélène Millet, chercheuse qui a travaillé sur l'histoire des femmes en agriculture, et 3 témoignages de paysannes installées en Île-de-France sur leur parcours en tant que femmes. 70 participantes.

Le Réseau assure une veille d'informations sur le sujet, diffusée à une liste de paysannes d'Île-de-France.

#### L'installation en Collectif

L'installation collective en agriculture attire de nombreux·euses porteur·euses de projet. Les candidats se questionnent : Comment trouver le bon collectif ?

Comment faire converger des projets de personnes en reconversion professionnelle qui se tournent vers l'agriculture ?

En 2022, le Réseau AMAP IdF, en lien avec Abiosol, a organisé plusieurs temps d'échanges sur ce type d'installation :

- En avril 2022, une soirée d'échange a permis à une douzaine de porteur-euses de projet de se rencontrer, d'échanger sur leurs futures installations, et de se confronter à d'autres projets. Certain-nes vont peut-être continuer à cheminer ensemble.
- En octobre 2022, le Réseau a convié Maëla Naël, autrice de « Fermes collectives, le guide très pratique » pour échanger avec 60 participant-es sur son ouvrage. Par une méthode d'arpentage du livre en petits groupes et une restitution collective, ils ont pu en avoir une vision globale. Elle a également présenté des initiatives qui fleurissent aux 4 coins de la France. Quatre thématiques ont été abordées :
  - D'où viennent les fermes collectives ?
  - Qu'apportent les fermes collectives au monde agricole ?
  - Comment faire émerger un projet collectif ?
  - Quels fonctionnements mettre en œuvre dans la durée pour une ferme collective ?

### Accompagner les transmissions de ferme en AMAP

De nombreuses fermes seront concernées par la transmission dans les années à venir, y compris les fermes en AMAP. L'association Abiosol, en lien avec le Réseau AMAP IdF, a mené cette année un travail de fond sur l'accompagnement à la transmission :

- Identifier les freins rencontrés par les cédant-es dans leur projet de transmission, et notamment celles et ceux qui ne sont aujourd'hui pas ou peu accompagnés ;
- Recenser les acteurs et leurs actions sur le territoire francilien, et cerner les besoins à combler.

Ceci a permis à Abiosol de dessiner un parcours d'accompagnement à la transmission de ferme à proposer dans les années à venir afin de répondre à l'enjeu prépondérant du renouvellement des générations.



Rencontre d'Adrien Pelletier, céréalier bio et meunier lors du voyage d'études paysan-nes de septembre

En 2022, le Réseau a mené 4 accompagnements de projet de transmission de ferme en AMAP notamment sur le volet commercialisation : rendez-vous individuels avec des cédant-es, mises en relation entre cédant-es et reprenneur-euses, visites de fermes, réunions avec les groupes AMAP et actions de sensibilisation à la reprise de ferme.

En 2023, ces accompagnements seront poursuivis, notamment sur la reprise de ferme par des porteur-euses de projet.

## 3. Accompagner les paysan-nes en AMAP

### Renforcer les mutualisations par et pour les paysan-nes

En 2022, le Réseau AMAP IdF a continué de rencontrer les paysan-nes sur les fermes. Au total, 15 fermes ont été visitées : 5 dans les Yvelines, 5 en Seine-et-Marne, 2 en Essonne, 1 en Val-de-Marne, 2 hors Île-de-France.

### Favoriser les échanges de pratiques entre pairs

En janvier et juillet 2022, le Réseau a organisé 2 après-midis inter-paysan-nes, sur des fermes, en Essonne et Val-de-Marne, pour échanger sur les thématiques du renouvellement dans les AMAP et de l'inflation. Elles ont réuni 8 participant-es à chaque session.

Lors de ces échanges, les paysans se sont demandés, par exemple, comment aborder l'augmentation des charges avec les amapien-nes et quelles évolutions seraient possibles dans les modalités de contrat (le prix, le nombre de paniers, le nombre de semaines...) pour que l'impact de cette hausse ne soit pas trop important pour certaines familles. Ont également eu lieu des échanges sur la modification des pratiques : moindre mécanisation, changement sur les installations gourmandes en énergies, etc. Un voyage d'étude est prévu sur cette thématique en 2023.

## Un cycle d'échanges entre paysan·nes à l'échelle inter-régionale

En 2022, un cycle d'échanges entre paysan·nes en AMAP est proposé par un groupe de travail inter-régional du Miramap avec des membres des réseaux AMAP Auvergne-Rhône-Alpes, Isère, Île-de-France, Hauts-de-France, Les AMAP de Provence et Les Paniers Marseillais. L'objectif : permettre à des paysan·nes et futur·es paysan·nes en AMAP des quatre coins de la France de se retrouver en visioconférence ou téléphone pour échanger et partager leurs expériences, pratiques et questionnements en AMAP. Chaque 1<sup>er</sup> lundi du mois, en une heure, l'occasion leur est donnée de discuter de leur métier et de partager leurs connaissances entre pairs.

Les 9 rencontres visio proposées dans ce cycle d'échanges ont permis d'aborder des thématiques variées : créer une AMAP, organiser sa livraison, composer ses paniers, réagir face à une baisse d'adhérents, monter des contrats accessibles, faire vivre les solidarités en AMAP... Les échos et enseignements de ces rendez-vous ont donné lieu à un [recueil d'articles](#) pour nourrir les discussions collectives dans les fermes, les groupes AMAP et les inter-AMAP.



## La transformation dans une ferme en grande culture au cœur d'un voyage d'études

En plus du traditionnel voyage d'étude des paysan·nes sur plusieurs jours, le Réseau organise un voyage d'un format plus court, sur une journée et sur une production autre que le maraîchage, l'occasion de découvrir des innovations sur d'autres fermes.

En septembre dernier, 10 paysans céréaliers bio ont ainsi rencontré, durant une journée, Adrien Pelletier, également céréalier bio et meunier sur sa ferme d'Orvilliers en Eure-et-Loir. Avec ses deux associés, ils fabriquent de la farine, de l'huile et du pain, commercialisés dans leur magasin et à la ferme. Les participants se sont demandés comment mettre en place un atelier de transformation à la ferme pour pouvoir valoriser leurs céréales bio et les vendre notamment en AMAP. Adrien nous a partagé le coût des investissements, le temps que chaque atelier peut prendre, ainsi que les difficultés techniques. Le sujet des semences paysannes a été abordé, Adrien s'y intéressant depuis son installation et multipliant ses propres semences céréalières.

## Voyage d'études des paysan·nes 2022 : semences paysannes et AMAP – approfondissement

Un voyage d'étude de 2 jours en Bourgogne Franche-Comté a été proposé aux maraîcher·ères du Réseau sur la thématique de l'installation en collectif et des semences paysannes, en lien avec nos partenaires de l'ADEAR IDF (Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural). Les 13 participant·es, ont ainsi visité 4 fermes.

Les paysan·nes d'Île-de-France ont découvert comment s'est mise en place la dynamique autour des semences paysannes en Franche-Comté grâce à la création d'un GIE (Groupement d'Intérêt Economique) animé par Samuel Hohwald, salarié du GAB local. Les outils du GIE ont été partagés dans l'optique de formaliser les échanges du groupe semences paysannes en Île-de-France. A la ferme de l'Iserole, où nous avons passé une journée, les paysan·nes ont pu s'entraîner à utiliser une colonne de tri. Ce même outil a été construit l'année dernière en Île-de-France. Un échange avec Yannick Loubet, pionnier dans la reproduction de semences paysannes, a permis à certains de se rassurer pour se relancer l'année prochaine.

La visite de la ferme Alternatives Agricultrices a permis de découvrir un collectif de citoyen·nes et de producteur·trices en devenir, dans un village proche de Dijon. Chacun·e développe son projet agricole mais tou·tes se retrouvent autour d'une boutique coopérative, d'un café associatif, d'un festival et d'un assolement commun grâce à la complémentarité de leurs pratiques agricoles. Une très chouette initiative collective qui permet de faire revivre des territoires !



## 4. Accompagner et renforcer les partenariats entre fermes et groupes

### La création de nouveaux partenariats

La mise en place d'un nouveau partenariat, suite à un départ à la retraite ou l'arrêt d'une activité, est un moment délicat. Cette démarche peut ne pas aboutir à cause d'un décalage d'attentes entre le groupe et le ou la paysan·ne qui reprend le partenariat. Pour limiter ces risques, Lucie et Astrid, salariées du pôle Partenariat, ont renforcé le temps dédié à ces accompagnements pour s'assurer que les parties prenantes communiquent suffisamment sur les conditions du partenariat.

En 2022, le Réseau AMAP IdF a ainsi accompagné la mise en place de 23 nouveaux partenariats maraîchage.

### L'accompagnement des partenariats en difficulté

Face à 20 partenariats en difficulté, le Réseau a aidé les amapien·nes et paysan·nes à trouver les bons repères et à prendre du recul sur la situation. Un binôme salariée-administratrice est intervenu en médiation pour réduire les crispations dans 9 partenariats et permettre aux paysan·nes et amapien·nes de retrouver des espaces de communication de confiance favorisant le partage des joies et des peines de la ferme et de l'association.

### Renforcer les solidarités envers les paysan·nes

#### Solidarité en AMAP : une étude et des échanges paysan·nes – amapien·nes

En 2022, les Réseaux AMAP IdF et Auvergne-Rhône-Alpes ont lancé une étude sur leurs territoires respectifs (100 réponses au questionnaire et 40 entretiens) afin d'identifier plus précisément les types de difficultés rencontrées par les fermes en AMAP, de recenser les initiatives de solidarités existantes entre les paysan·nes et les amapien·nes, et de comprendre les freins et les leviers à la mobilisation des amapien·nes pour aider leurs fermes partenaires. Consultez ici un [article sur les résultats de l'étude](#) et [la synthèse complète](#) ici.

Deux inter-AMAP ont été organisées dans le sud-est de la Seine-et-Marne et dans les Yvelines pour échanger sur les résultats et voir comment renforcer les solidarités dans les partenariats, notamment pour les éleveur·euses, céréalier·ères, arboriculteur·rices, etc.



Sécheresses et épisodes caniculaires répétitives impactent directement les productions agricoles des fermes franciliennes.

En 2022 encore, les paysan·nes ont fait face à de nombreux aléas.

#### Les fortes chaleurs et sécheresses

Face à des conditions météorologiques anormalement douces et sèches cette année, le Réseau a fait plusieurs communications pour informer les groupes et les fermes sur les différents aléas rencontrés par les paysan·nes (productions végétales et animales impactées, surcroît de travail, etc.) et engager les échanges sur ces sujets ([Les paysan·nes du changement climatique](#) ; [La météo des champs : Il fait chaud aux Trois Parcelles](#)).

#### L'augmentation des prix

Avec la crise du COVID et la guerre en Ukraine, le prix de nombreuses matières premières s'envole. Celui des semences, terreau, serre, alimentation des animaux, contenants en verre... a augmenté de 10% à 50%. Le Réseau a alerté ses membres sur les impacts de ces hausses et les a incités à aborder la question de la solidarité dans ce cadre ([Les prix s'envolent, nos paysan·nes ont besoin de soutien](#)). En 2022, 10 paysannes nous ont sollicité pour (re)calculer leur prix de panier avec l'outil développé par le Réseau AMAP IdF. Ce calcul permet d'être transparent sur son prix et d'être en mesure d'expliquer et de discuter de ces augmentations avec ses groupes partenaires. Des solutions ont été trouvées collectivement pour que les paysan·nes ne soient pas seules à amortir ces augmentations. Plus de 15 partenariats ont été accompagnés pour mettre en place une cagnotte ou réfléchir à une évolution du prix pour le prochain contrat.

### Surmonter la surcharge de travail et les problématiques liées à sa ferme

En 2022, 6 fermes en AMAP ont été accompagnées sur des sujets de souffrances au travail et d'accident à la ferme : présence du Réseau pour un soutien humain sur les fermes, mise en lien avec des structures qui proposent des dispositifs permettant de souffler : la MSA et son aide au répit, accompagnement psy... Pour aider les amapien-nés à orienter les paysan-nés vers les bonnes structures en cas de coup de mou, notamment lorsqu'ils ne sont pas en Île-de-France, [un article a été rédigé avec les différents outils](#) existants et les interlocuteurs territoriaux.

### Vers une antenne de Solidarité Paysans pour une réponse plus adaptée

Avec l'augmentation, d'année en année, des paysan-nés confronté-es à des difficultés, nous sentons que la réponse apportée est incomplète et dépasse notre champ d'action. Ces constats ont été partagés avec la Confédération Paysanne. Nos deux structures ont identifié des bénévoles (citoyen-nés et paysan-nés) motivé-es pour essayer de créer une antenne de *Solidarité Paysans*, jusqu'ici inexistante en Île-de-France. Ces associations locales sont spécialistes de l'accompagnement des agriculteurs en difficultés (économique et humain). Ils disposent des outils et des compétences pour aider les fermes à sortir la tête de l'eau. Nous espérons que cette association verra le jour en 2023 et nous continuons à structurer nos outils et nos réponses aux fermes de notre Réseau.

### Répliquer le modèle AMAP pour les autres productions que le maraîchage

Depuis plusieurs années, le Réseau AMAP IdF accompagne amapien-nés et éleveur-euses, arboriculteur-rices, céréalier-ères, etc. afin de construire des partenariats adaptés aux spécificités de chaque production.

### Sensibilisation sur les difficultés des élevages de volailles (enfermement, salmonelles, inflation des charges, etc.)

Face à la réglementation sur la grippe aviaire, la mobilisation commencée fin 2021, pour lutter contre l'enfermement des volailles dans les petits élevages fermiers, s'est poursuivie au début de l'année 2022. Un documentaire a été réalisé chez une éleveuse en AMAP du Val-de-Marne pour sensibiliser sur les



lourdes conséquences de la claustration sur les volailles habituées au plein air. Fin 2022, [un article a été rédigé](#) pour montrer comment les AMAP pouvaient soutenir les élevages de volailles face aux aléas qui affectent les bêtes ou leur alimentation.

### Renforcer les partenariats avec les éleveur-euses de chèvres

Deux élevages de chèvres de Seine-et-Marne ont été accompagnés pour construire un contrat adapté à leur production. L'objectif est de proposer un contrat en « part de récolte » correspondant à une assiette de fromages (plutôt qu'une commande de produits à la carte) et [en intégrant la viande issue de la production de fromages](#). Pour une plus grande cohérence écologique et économique, un élevage va même jusqu'à mettre en place la distribution en vrac des fromages. Le Réseau a accompagné la mutualisation entre les AMAP concernées des bonnes pratiques pour bien gérer le vrac de fromages.





### Il n'y a pas de produits laitiers sans viande !

Pour produire du lait, il faut que les vaches, brebis, chèvres donnent chaque année naissance à un veau, un agneau ou un chevreau. De plus en plus d'éleveur-euses en AMAP font des choix techniques et humains pour garantir la bienveillance des chevreux. Ils engraisent eux-mêmes les chevreux, ou bien mettent en place une lactation longue voire continue pour limiter le nombre de naissances. Aux chevreux, viennent aussi s'ajouter des cochons ou brebis qui consomment le « petit lait » qui intéresse peu la consommation humaine.

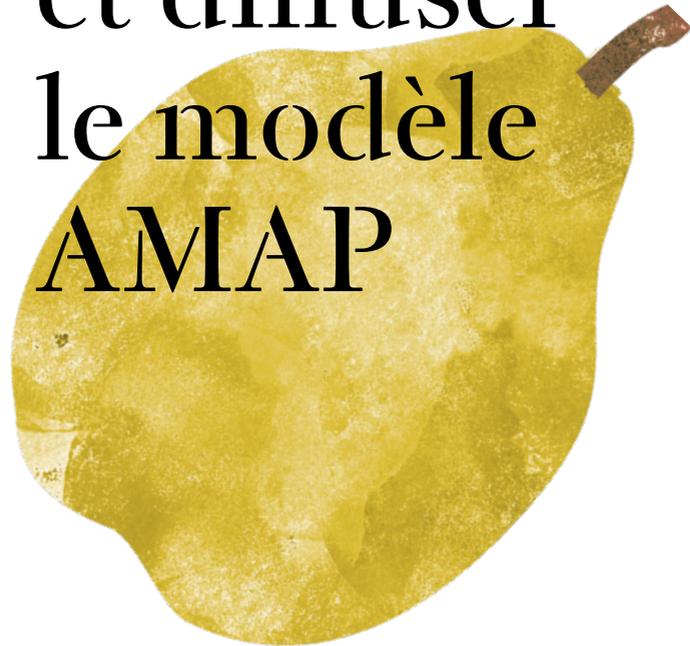
Malheureusement, même en AMAP, la consommation de la viande de chevreux ou de porc, ne suit pas forcément. Les éleveur-euses peinent à vendre la viande issue de leur production laitière. Le Réseau accompagne donc les éleveur-euses (réunions avec les référent-es AMAP, travail sur le contrat, articles dans la lettre d'info, etc.) pour sensibiliser les amapien-nes sur la nécessité de consommer cette viande afin de garantir la viabilité économique des élevages.

Afin de répondre aux sollicitations des bénévoles d'AMAP pour diversifier leurs partenariats tout en restant dans un modèle AMAP, le Réseau a animé un atelier pratique en visioconférence. Les 10 participant-es ont pu échanger avec la chevrrière pour voir comment adapter un contrat AMAP aux spécificités de la production de chaque ferme.

Le Réseau a facilité la mutualisation entre AMAP qui souhaitent mettre en place un groupement d'achats solidaires pour différencier les partenariats AMAP des « bons plans » et autres commandes ponctuelles. Découvrez ici le GRAPS créé par l'AMAP de le Courgette Solidaire (Les Lilas – 93).



# II Consolider et diffuser le modèle AMAP



## 1. Accompagner la création de groupes en AMAP

Fidèle à sa vocation d'aide à l'essaimage des AMAP, le Réseau AMAP IdF a poursuivi ses missions d'accompagnement à la création de nouvelles AMAP en 2022. Cet accompagnement s'est traduit par :

### Les soirées « Tout savoir sur l'AMAP avant d'en créer une »

Au nombre de 3 cette année, ces soirées ont réuni près d'une quarantaine de citoyen·nes porteurs et porteuses d'un projet de création d'AMAP, ou désirant en savoir plus sur le modèle des AMAP. Ces soirées se sont déroulées en visioconférence avec le partage d'expériences de 2 paysan·nes en AMAP. La 4<sup>ème</sup> soirée initialement programmée a dû être annulée devant le manque d'inscrit·es.

### Un accompagnement individuel

En prolongement de ces soirées, cet accompagnement se traduit par des relectures de statuts associatifs, des conseils sur tous les sujets liés à la vie de l'AMAP, mais aussi, si besoin, une participation à des réunions de lancement du projet. En 2022, une dizaine de groupes ont été en lien avec le Réseau pour la création de leur projet, de l'idée à la réalisation.

L'accompagnement se poursuit par la mise en relation des nouveaux groupes AMAP avec des paysan·nes en AMAP, en lien avec les partenaires de l'association Abiosol et en cohérence avec les accompagnements à l'installation de nouveaux·elles paysan·nes par le Réseau et ses partenaires.

Grâce à cet accompagnement, et à la motivation de citoyen·nes de toute la région, **5 groupes en AMAP** ont vu le jour en 2022.

## 2. Accompagner les groupes existants et les partenariats

### Les formations premier levier d'action

Si le Réseau AMAP IdF accompagne quotidiennement les groupes en AMAP de la région en répondant à leurs demandes ponctuelles, il reste fidèle également à sa tradition d'éducation populaire : partage d'expériences, enrichissement entre pairs... C'est à travers une offre de formation variée que nous essayons de nous poser collectivement les bonnes questions plutôt que de donner des réponses toutes faites.

### Formations sur l'agriculture et l'alimentation

Ces formations, co-organisées avec Terre de Liens Île-de-France et les Ami·e·s de la Confédération Paysanne, sont à destination des citoyen·nes adhérent·es de nos réseaux respectifs. Elles ont pour objectif de consolider les connaissances, compréhension et capacité d'action de nos membres sur le monde agricole. En 2022, le catalogue commun à nos trois structures comportait 24 formations de ce type.



Cette année, le Réseau AMAP IdF a porté 3 formations dans ce cadre :

- Elections présidentielles et législatives : décryptage des politiques agricoles dans le dernier quinquennat et comment mobiliser sur les questions agricoles et alimentaires pendant la campagne ? – 2 sessions ont été réalisées.
- Résilience alimentaire, quels enjeux en Île-de-France ?
- Agriculture urbaine, quels enjeux en Île-de-France ?

### Formations liées à la vie de groupe en AMAP

Elles accompagnent les groupes sur :

- **L'animation de réunions** : en 3 soirées, revoir les fondamentaux de l'animation de réunion, les dynamiques de groupes, et tout ce qui peut permettre d'animer des réunions efficaces et enthousiasmantes. Deux sessions se sont déroulées en janvier et en octobre-novembre 2022 avec 20 participant-es.
- **L'animation de l'AMAP et de ses partenariats** : en 2 journées, pour interroger les dynamiques internes des groupes et la mise en place des partenariats avec les paysan-ne-s. Une session a été organisée à Montreuil en décembre 2022 avec 10 participant-es et le témoignage d'Yseult, maraîchère en AMAP. La session de mai-juin initialement prévue dans les Yvelines n'a pu être maintenue par manque d'inscrit-es.
- **Les ateliers pratiques AMAP** : depuis 2020, le Réseau anime des temps d'échanges sur un format court en visioconférence. Ce format distanciel permet d'élargir la participation tout en offrant une qualité d'échanges grâce à la division en petits groupes. 4 ateliers ont été organisés en 2022 avec environ 40 participant-es :
  - La place et les modalités de **l'artisanat** en AMAP
  - Organiser le **renouvellement** des contrats et l'accueil des nouveaux
  - Parler de l'agriculture paysanne et de l'AMAP en **milieu scolaire**
  - Cultiver l'**esprit AMAP** dans tous ses partenariats

### L'accompagnement de la vie quotidienne des groupes AMAP

Chaque année, des AMAP nous contactent au sujet de questions juridiques autour du modèle AMAP. Cette année, nous avons ainsi répondu à des sollicitations sur le cadre juridique des soutiens financiers pour les fermes, sur les modalités de rupture anticipée d'un contrat AMAP, sur l'accueil de public sur la ferme, sur la rédaction de nouveaux statuts...

En 2022, l'équipe du Réseau est allée à la rencontre de 17 AMAP sur toute la région lors de leur distribution hebdomadaire, de leur AG, d'une réunion de bureau ou encore d'une rencontre inter-AMAP.

### Accompagner la recherche et l'accueil de nouveaux adhérent-es pour faire face aux difficultés de renouvellement des contrats

Le début d'année 2022 a été marqué par les inquiétudes liées au manque de contrats pour l'année à venir pour un grand nombre de paysan·nes en AMAP. Cette situation reflétait la modification de consommation alimentaire des francilien·nes, la situation économique fragile des ménages et les impacts de la crise sanitaire sur la vie associative.

Deux ateliers entre amapien·nes en visioconférence ont été organisés pour échanger les bonnes pratiques pour trouver et accueillir de nouveaux membres, donnant lieu à la diffusion d'une **fiche de bonnes pratiques**.

Fin 2022, les retours des AMAP étaient plus rassurants : les forums des associations avaient permis d'accueillir de nouveaux amapien·nes. Une enquête sera réalisée au début de l'année 2023 pour objectiver cette tendance.



### Les outils

#### L'accompagnement des groupes au logiciel Clic'AMAP

Clic'AMAP est un outil web offrant une gestion dématérialisée des contrats en AMAP, des distributions et de la communication interne. Cet outil a été développé par le réseau des AMAP en Auvergne-Rhône-Alpes et est déployé par plusieurs réseaux d'AMAP en France avec l'appui du Miramap. Le Réseau AMAP IdF participe à la gouvernance et aux choix de développement de cet outil.

A ce jour, 57 groupes franciliens ont activé leur compte sur Clic'AMAP, parmi lesquels une dizaine utilisent le logiciel sur tout ou partie de leur activité et une vingtaine l'ont testé ou commencé à le paramétrer. En 2022, 16 groupes ont sollicité le Réseau AMAP IdF pour découvrir l'outil. Ils ont été orientés vers les formations organisées par les réseaux en Auvergne-Rhône-Alpes et en Hauts-de-France.

En fin d'année, une enquête a été initiée auprès des utilisateur·rices francilien·nes pour mieux connaître leur niveau d'utilisation, les difficultés rencontrées et les contributions potentielles au projet. Résultat de l'enquête et perspectives à venir en 2023.

### **Voyage d'études amapien·nes : « Transmettre nos fermes et installer de nouveaux paysan·nes, quel rôle des AMAP ? »**

D'ici 2030, près de la moitié des agriculteur·rices sera en âge de partir à la retraite, alors que des nouvelles et nouveaux paysan·nes peinent parfois à s'installer. Le processus de transmission d'une ferme soulève de nombreuses questions économiques, techniques, administratives mais surtout humaines ! Pour mieux le comprendre, les 8 et 9 juillet 2022, 10 amapien·nes sont partis à la rencontre de 8 paysan·nes d'Essonne et du Loiret pour découvrir leur expérience de transmission et de reprise d'une ferme. Grâce à la transparence avec laquelle ils et elles ont partagé leur vécu sur un sujet toujours délicat à aborder, les participant·es ont pu mieux appréhender la complexité des projets de transmission d'une ferme.



Les participant·es du voyage d'études amapien·nes découvrent le verger « Aux champs Soisy » [91]

### **Un voyage d'études « mixte » pour rencontrer une ferme coopérative au Luxembourg**

Pour poursuivre notre travail sur l'investissement des citoyen·nes dans les fermes collectives, 6 binômes amapien·ne – paysan·ne sont allés découvrir le fonctionnement de la ferme coopérative Terra au Luxembourg.

Pour créer cette ferme à quelques minutes du centre-ville de Luxembourg, en 2014, Pit et Marko ont invité des citoyen·nes à acheter des parts sociales de la coopérative. En quelques semaines, ils ont réussi à réunir 200 coopérateurs et un capital de 40 000 €. Aujourd'hui, la ferme est gouvernée par un conseil d'administration composé de 8 coopérateurs qui laissent une grande marge de manœuvre aux maraîcher·ères qui travaillent sur la ferme. Le fort investissement de bénévoles sur la ferme permet aussi de limiter la charge de travail qui pèse sur les maraîcher·ères.

Le format mixte avec des binômes amapien·ne-paysan·ne a particulièrement plu et sera renouvelé dans les années à venir !



## L'éthique du modèle AMAP

La commission « Ethique et médiation » du Réseau AMAP IdF, composée d'administrateur·rices amapien·nes ou paysan·nes et d'une salariée, s'est réunie 10 fois en 2022. Créée en 2021, elle constitue un espace d'échanges pour aider les amapien·nes et les paysan·nes face à des difficultés dans leur partenariat. Plus de 20 partenariats ont été accompagnés en 2022.

Plusieurs sujets ont été abordés : rupture anticipée d'un contrat AMAP, place du paysan dans la gouvernance de l'AMAP, transmission de partenariat, communication difficile entre les référent·es et le·la paysan·ne, modalités du partenariat AMAP face à l'inflation, absence de mobilisation des amapien·nes sur la ferme de leur paysan·ne etc. Les cas rencontrés démontrent un besoin d'accompagner les groupes AMAP et les fermes dans leur communication et leur compréhension mutuelle tout en préservant l'autonomie des paysan·nes sur les décisions techniques et économiques.

Deux ateliers d'échanges ont été animés par Amandine, administratrice amapienne du Réseau, afin de faciliter les échanges entre amapien·nes et paysan·nes sur le fonctionnement de l'AMAP au regard de la charte.

Par ailleurs, le Réseau AMAP IdF a travaillé aux côtés des autres réseaux d'AMAP au sein de la commission Ethique et juridique du Miramap, notamment sur le modèle économique et juridique des AMAP et réseaux d'AMAP et sur la gestion de la marque AMAP. Nous étions présents lors du séminaire du Miramap de novembre 2022 pour échanger sur la proposition de règlement d'usage de la marque AMAP et poser les bases d'un outil de diagnostic participatif en AMAP.

## L'artisanat alimentaire dans les AMAP

Si les partenariats avec les artisan·es se multiplient, leur place et leur légitimité au sein des AMAP font l'objet de nombreux débats. Le modèle éthique et légal des AMAP a été construit pour apporter une réponse aux problématiques paysannes, qui ne sont pas celles de l'artisanat.

A partir des échanges réalisés avec les parties prenantes de l'artisanat, [une motion a été rédigée puis votée lors de l'AG de mars 2022](#) pour proposer un cadre visant à différencier les partenariats qui ont leur place dans une AMAP de ceux qui mettent en danger notre modèle en sortant de son cadre éthique et juridique.

- En AMAP : une activité de transformation artisanale (alimentaire et non



alimentaire) insérée dans une ferme pour valoriser la production issue de la ferme.

- PAS un partenariat AMAP : contrat avec des artisan·es non paysan·nes ET qui ne sont pas en relation directe avec une ferme paysanne (pour l'approvisionnement ou comme activité intégrée à une ferme).

Pour faciliter l'appropriation de la motion, un atelier en visioconférence a été organisé en avril 2022 pour reprendre les enjeux et les conditions qui peuvent justifier la mise en place de partenariats.

## 3. Diffuser le modèle AMAP

### Rendre les AMAP plus accessibles

Agir sur l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous, quels que soient sa situation économique, son bagage socio-culturel, son implantation géographique, est une manière de poursuivre la transformation sociale initiée par le mouvement des AMAP. Le Réseau AMAP IdF s'investit ainsi depuis deux ans pour monter en compétences et accompagner les groupes et des partenaires extérieurs qui souhaitent mettre en place des actions concrètes pour rendre accessible une alimentation de qualité.

## Accompagnement des groupes AMAP

Les groupes AMAP sont nombreux à se questionner et à construire des projets qui peuvent prendre différentes formes : mise en place de paniers accessibles à un public éloigné de l'AMAP pour des questions financières ou sociales, calcul de prix de panier différenciés en fonction du niveau de revenu des amapien·nes ou encore organisation de débats sur le droit à l'alimentation.

Le Réseau les accompagne individuellement en mutualisant les expériences menées, partageant des outils, des manières de procéder, des idées de partenaires sociaux locaux ou encore dans leur recherche de financement. Le site internet est maintenant régulièrement alimenté des ressources existantes et trois inter-AMAP en Seine-Saint-Denis et à Paris ont traité de cette thématique en 2022.

## Les actions à l'échelle régionale

Afin de toucher des publics plus éloignés des AMAP ou mettre en place un plus grand nombre de paniers accessibles, au-delà de projets internes aux AMAP, le Réseau rencontre des acteurs sociaux associatifs ou institutionnels pour identifier les synergies communes et envisager des projets communs. A titre d'exemples : antenne du Secours Catholique, CAF départementales, les conseils départementaux, les régies de quartier, etc. Des pistes de financements peuvent également être identifiées par des rencontres locales notamment avec des élus locaux.

## Le travail inter-régional avec le Miramap



Le Réseau AMAP IdF participe activement aux travaux du groupe de travail inter-régional sur l'accessibilité alimentaire, réunissant salarié·es et administrateur·trices des différents réseaux régionaux et du Miramap. Deux temps de formation en visio ont été organisés en juin pour les membres des réseaux, ils ont permis de s'approprier le contexte et les principales notions relatives à l'accès à une alimentation de qualité et de découvrir comment agir concrètement en AMAP.

Afin de permettre la capitalisation des expériences, le groupe travaille également à la rédaction d'un guide pratique à destination des groupes. Ce guide présentera de manière concrète nos valeurs et principes d'action en AMAP, nos analyses ainsi que les étapes et les différentes formes que peuvent prendre les projets. La sortie du guide est prévue pour le début d'année 2023.



Conférence gesticulée « De la fourche à la fourchette... non ! L'inverse ! Pour une sécurité sociale de l'alimentation » par Mathieu Dalmais à l'Assemblée générale du Réseau

Enfin, le Réseau suit les actions menées par le Collectif pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation et les dynamiques locales, notamment les initiatives venues d'AMAP. L'Assemblée Générale 2022 a été l'occasion de découvrir cette alternative au travers de la conférence gesticulée de Mathieu Dalmais, agronome, formateur et conférencier gesticulant sur les enjeux agricoles et alimentaires.

## Comment parler à un public jeune des enjeux de l'agriculture et de l'alimentation et du modèle AMAP ?

Le Réseau AMAP IdF s'est engagé en 2022 à accompagner la création d'AMAP en collège. Après plusieurs contacts avec le service éducation du département de Seine-Saint-Denis et des représentants de plusieurs collèges, le Réseau s'est impliqué plus spécifiquement auprès d'un collège de Saint-Denis (93). Dès la rentrée scolaire, un groupe de professeur·es se lance dans l'élaboration d'un projet d'AMAP avec un volet pédagogique adapté à une classe de 5<sup>ème</sup> et s'appuyant sur le programme de géographie. A partir des enjeux liés à l'agriculture et à l'alimentation, la classe aborde petit à petit les alternatives en matière de consommation et de production. C'est ainsi que le Réseau a pu animer deux ateliers en demi-groupe sur l'histoire et le projet des AMAP. Avec des élèves et professeurs motivés et engagés, à la fin de l'année 2022, le projet est défini et ils sont prêts à être mis en relation avec une ferme. Projet à suivre !

Par ailleurs, lors d'un premier atelier sur la sensibilisation en milieu scolaire, un groupe de paysan·nes et amapien·nes a partagé ses expériences respectives pour parler d'agriculture paysanne à un jeune public. Nous avons également présenté les différents outils pédagogiques disponibles et identifié les principales étapes pour une action réussie.



Faire découvrir le métier de paysan-ne aux collégien-nes à la Ferme de Paris.

Un nouveau groupe de travail sur la sensibilisation a également vu le jour au sein d'Abiosol permettant de renforcer la coordination de nos actions. Ainsi, quelques amapien-nes ont participé à des événements organisés par Abiosol, comme le Forum de découverte des métiers de la terre et du goût pour les collégien-nes à Gennevilliers et à la Ferme de Paris.

## 4. Pérenniser le Réseau

### Vie et fonctionnement associatif

L'Assemblée générale s'est réunie en session ordinaire le 12 mars 2022. Le matin en distanciel avec l'outil Zoom pour la visio afin de transmettre les informations nécessaires aux votes qui ont été enregistrés avec l'outil Gvot. L'AG s'est ensuite poursuivie sur une ferme pour des ateliers d'échanges et un temps festif. Les quorums ont été atteints pour le collège Fermes et le collège Groupes. L'Assemblée générale a ainsi pu donner quitus au Collectif, approuver les comptes 2021 et l'affectation du résultat, de même que le budget prévisionnel 2022, le changement du règlement intérieur concernant les votes à distance et la motion sur l'artisanat.



Assemblée générale 2022 : découverte de la ferme de Combreux



L'AG a aussi élu ou réélu deux administrateur-rices pour le collège des Fermes en AMAP et sept pour le collège des Groupes en AMAP. Le nombre maximum d'administrateur-rices est atteint pour ce dernier, donc quatre candidat-es sont admis-es en tant que bénévoles. L'ensemble de ses administrateur-rices forment le Collectif.

	Nouveaux mandats	Mandats en cours	Total du collège
<b>Fermes</b>	2	3	5
<b>Groupes</b>	7	3	10

Afin de travailler sur les actions votées en Assemblée générale, chaque membre du Collectif choisit un sujet d'engagement sur lequel il est redevable au Collectif. Ils deviennent ainsi représentant-es légaux, accompagnant sur un poste salarié ou des missions particulières, référent-es Richesses Humaines ou bien encore référent-es des structures partenaires.

Le Collectif s'est réuni huit fois en 2022 pour travailler sur les sujets à visée stratégique : quatre soirées en visio ou en mixte visio/présentiel, quatre journées sur une ferme. Pour ces réunions du Collectif, l'ordre du jour est co-construit par l'ensemble des administrateur-rices et l'équipe salariée. Leur fonctionnement est basé sur une démarche participative et collective sans hiérarchie des responsabilités, favorisant l'échange et la prise des décisions par consentement ou à la majorité.

Les administrateur-rices se réunissent également pour le Comité de Gestion (CG) pour coordonner les actions des postes salariés, traiter les questions de gestion courante et préparer les réunions du Collectif. Il s'est réuni onze fois par téléphone en 2022. L'ordre du jour du CG est également co-construit par l'ensemble du Collectif et l'équipe salariée.

En 2022, l'association a poursuivi les actions et réflexions en commissions et en groupes de travail, ces derniers facilitant l'implication de bénévoles non administrateur-rices : adhésions, accessibilité alimentaire, etc. Un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), initié fin 2021 a été suspendu le temps d'une Prestation de Conseil en Ressources Humaines (PCRH) dont les conclusions sur l'organisation interne sont attendues début 2023. Le DLA reprendra début 2023 sur les questions de stratégie financière en lien avec les orientations.

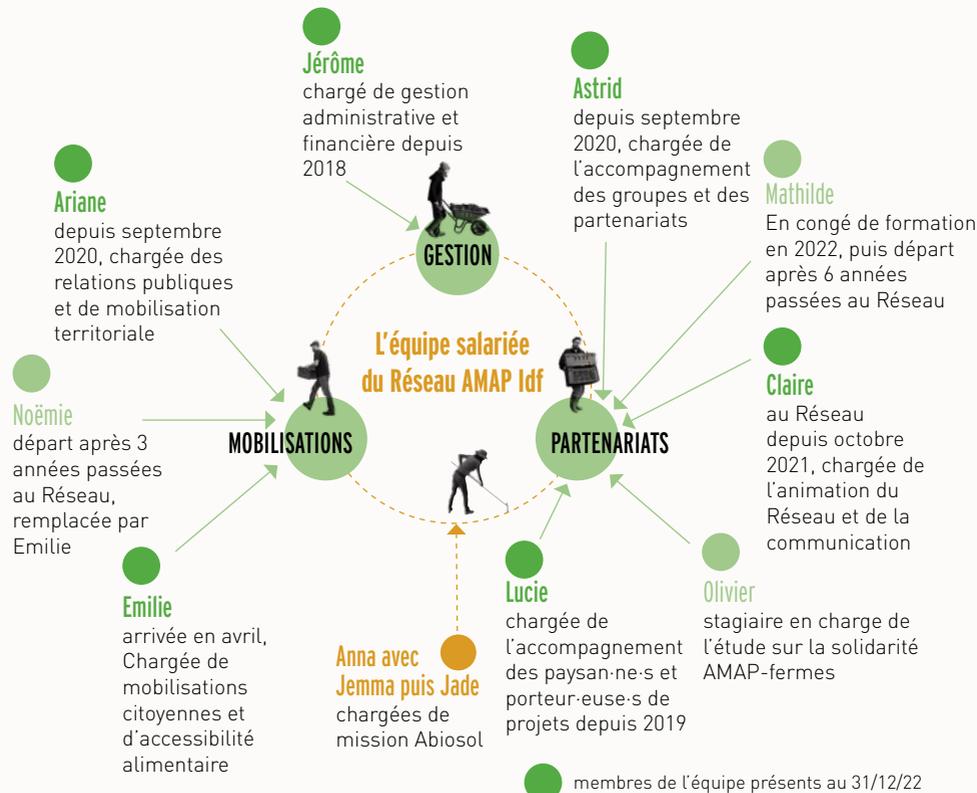


L'équipe bénévole et salariée du Réseau AMAP IdF

Pour connaître les administrateur·rices et l'équipe salariée, rendez-vous sur notre [site internet](#).

## L'équipe salariée

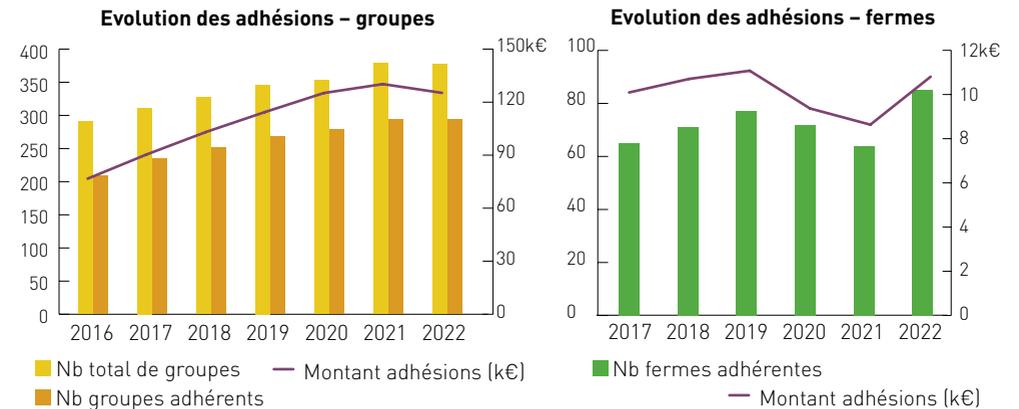
Au service de l'association et en proximité avec le Collectif, l'équipe salariée concrétise les actions du Réseau AMAP IdF, votées par l'Assemblée générale. Elle se compose de 6 personnes en CDI au 31 décembre 2022 : deux à temps plein, un à temps partiel annualisé à 90% et deux à temps partiel mensuel à 80%.



## Adhésions

**Côté groupes en AMAP** : le nombre de groupes cotisant cette année est identique à celui de 2021 (avec une adhésion quasi-systématique de tous les nouveaux groupes). On note néanmoins une baisse globale de 4% de l'adhésion. Ceci est certainement corrélé à la baisse du nombre d'amapien·nes adhérent·es au sein de certains groupes ayant rencontré des difficultés pour le renouvellement des contrats.

**Côté fermes** : Cette année, le Réseau AMAP IdF a porté ses efforts sur l'adhésion des fermes avec les groupes franciliens en privilégiant des canaux de communication plus adaptés aux paysan·nes. Le nombre de fermes adhérentes au Réseau, en Île-de-France et sur les régions limitrophes, est en augmentation de 20 fermes supplémentaires à fin 2022. Le montant de cotisation augmente lui aussi de près de 26.5% par rapport à l'année 2021.



# III Rendre visible le Réseau, le modèle AMAP et notre projet de société

## 1. Renforcer la visibilité du modèle AMAP et de l'agriculture paysanne francilienne

### La présence du Réseau AMAP IdF dans les espaces d'échange

Les administrateurs-rices bénévoles du Réseau ont continué en 2022 à s'impliquer pour donner plus de visibilité à notre mouvement, en répondant avec assiduité à 130 sollicitations provenant de journalistes, partenaires associatifs ou économiques, étudiant-es, désireux d'en savoir plus, de mettre en avant notre modèle AMAP, ou de collaborer.

En 2022, l'animation de la page Facebook du Réseau et des profils Instagram et Twitter se poursuit : La page Facebook compte ainsi 5426 followers, le compte Twitter 1548 abonnés et le profil Instagram 1817 followers. Toutefois, la présence sur les réseaux sociaux demandant un temps important, les forces vives manquent parfois pour animer efficacement les différents espaces.

En 2022, le Réseau AMAP IdF a initié une campagne de communication pour répondre aux difficultés de renouvellement dans les AMAP. Menée conjointement avec le Miramap et plusieurs autres réseaux régionaux d'AMAP, cette campagne avait pour objectif de convaincre de jeunes actifs de 25-35 ans de rejoindre des groupes AMAP. Ont été réalisés 47 portraits de jeunes paysan-nes et amapien-nes, dont 11 francilien-nes, expliquant les raisons de leur engagement en AMAP et posant en photo avec leurs produits d'AMAP. En IDF, ces portraits, diffusés sur les réseaux sociaux, ont généré 259 vues en moyenne sur Instagram et 923 sur Facebook.



### La diffusion de nos outils de communication

Les supports de communication graphiques ayant été mis à jour les années précédentes, il n'y a pas eu de nouveaux outils créés en 2022. Cette année, le Réseau AMAP IdF a répondu à une cinquantaine de sollicitations de mise à disposition gratuite des plaquettes, flyers, affiches, chartes et prêt de roll up aux groupes AMAP et paysan-nes qui en faisaient la demande. 5 groupes ont également sollicité le Réseau pour la personnalisation de supports (roll up et cartes postales).



Le roll up du Réseau mis à disposition pour le forum des associations de Romainville (© Chou Rave Party)

## Les ambassadeur·rices francilien·nes du mouvement des AMAP

Afin d'essaimer et de sensibiliser les publics à l'agriculture paysanne, la formation d'ambassadeur·rices du mouvement des AMAP s'est poursuivie en 2022. Deux sessions ont été organisées en juin puis en octobre. Co-animées par une salariée et une administratrice du Réseau, ces 2 sessions ont vu leur format évoluer cette année, offrant davantage de temps d'échanges informels entre participant·es.

Au travers de plusieurs mises en situation, les 15 participant·es ont appréhendé les messages clés pour parler du modèle AMAP et sensibiliser aux questions d'agriculture paysanne et d'alimentation de qualité dans différentes sphères : auprès du grand public ; au sein même de l'AMAP ; auprès d'un journaliste, etc.

## 2. Faire Réseau à l'échelle locale et régionale

### La communication au sein du Réseau

Pour communiquer auprès de ses adhérent·es et partenaires, le Réseau AMAP IdF s'appuie notamment sur son site internet, dont la nouvelle version a été finalisée au printemps. Il offre un design épuré et plus clair, et des rubriques ciblées pour que chacun·e trouve les informations pour agir à son niveau. Il s'adapte à tous les écrans, 67% des internautes passant sur notre site via smartphone. Depuis la mise en ligne de cette nouvelle version, 12241 internautes ont consulté notre site internet. La rubrique annuaire des AMAP reste la plus consultée.



Complémentaires du site, la lettre d'information et ses 11 numéros annuels permettent de partager les actualités du Réseau et de ses partenaires avec près de 1700 abonnés, membres ou non du Réseau. Nouvelles des champs ou des vergers franciliens, informations pratiques et initiatives remarquables, luttes et mobilisations, agenda à venir, portraits et recettes sont ainsi largement diffusés chaque mois à raison de 4 à 7 articles sélectionnés. Avec 218 consultations, l'article sur la solidarité avec les paysan·nes face aux hausses de charges a été le plus lu cette année.

Le design de la lettre, mais aussi celui des mails envoyés au Réseau, ont été harmonisés avec la charte graphique du site internet cette année.

### Les inter-AMAP pour renforcer les échanges entre les groupes et les paysan·nes en AMAP

Lieu de rencontre et d'échanges entre paysan·nes et amapien·nes, les inter-AMAP permettent de donner corps au Réseau sur les territoires et aux groupes AMAP de ne pas se sentir isolés. Souhaitant redynamiser le fonctionnement des inter-AMAP, le Réseau a confié à nouveau leur animation à l'équipe salariée et s'appuie sur des listes de diffusion rassemblant des représentant·es des groupes AMAP du territoire. En 2022, 3 réunions inter-AMAP territoriales ont été organisées par le Réseau : deux sur le sujet des solidarités avec les fermes en Seine-et-Marne et dans les Yvelines (une vingtaine de participant·es), une à Paris sur les sujets du renouvellement et de l'accessibilité en AMAP (une vingtaine de participants).

D'autres formats d'inter-AMAP sont encouragés. Le Réseau a ainsi participé à des inter-AMAP plus locales : sur le territoire d'Est-Ensemble (93) sur invitation de la collectivité (15 participant·es), à Paris à l'initiative de la mairie du 19<sup>ème</sup> arrondissement (11 participant·es), à Montreuil sur la question de l'accessibilité (5 participant·es), autour du partenariat avec des paysan·nes de la ferme de Toussacq (5 réunions avec une dizaine de participant·es), à Guyancourt et Montigny-le-Bretonneux (78) pour mettre en place des actions communes (9 participant·es).

## Les moments de convivialité

Cette année encore, le Réseau AMAP IdF a relayé l'opération «Amap en fêtes» portée par le Miramap et mobilisé le mouvement sur son territoire. Entre le 19 septembre et le 19 octobre, 25 événements ont été organisés par les AMAP franciliennes, dont la moitié de Portes Ouvertes. A noter, l'organisation de 3 conférences et 2 ciné-débats ouverts au grand public.

Afin de dynamiser la communauté des ambassadeur·rices (environ 70 personnes formées ces 5 dernières années), une journée festive a été proposée. Malheureusement, n'ayant pas eu assez d'inscrit·es, elle a dû être annulée.

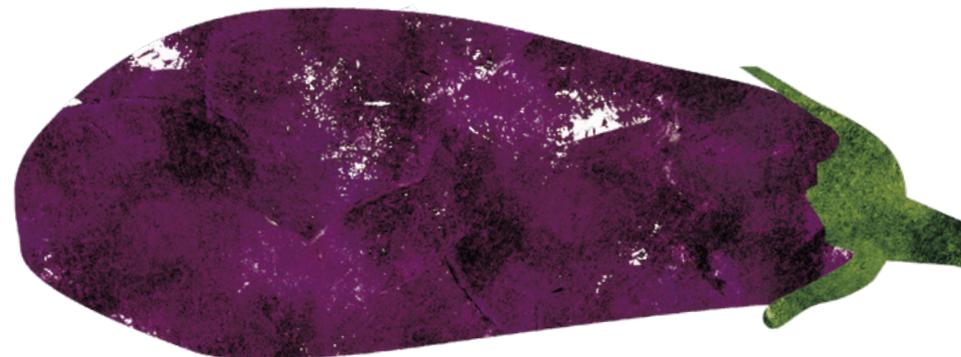


## Mieux se connaître

En 2022, le Réseau AMAP IdF a travaillé, avec les autres structures d'Abiosol, au développement d'une base de données pour mieux connaître les porteur·euses de projet et suivre leur accompagnement. Ce projet a été élargi à l'accompagnement des paysan·nes francilien·nes en partenariat AMAP. En cours de développement, cette base de données sera déployée en 2023.

Cette année également, le Réseau a souhaité comprendre les raisons des départs fin 2021 des amapien·nes, plus conséquents que les années précédentes. Pour cela, nous avons rédigé et envoyé un questionnaire et avons obtenu 400 réponses. Celui-ci nous a permis d'avoir une plus grande visibilité sur cette dynamique, notamment en identifiant les zones davantage confrontées (Paris, petite couronne, Seine-et-Marne) et les motifs de départ (déménagement, suivi de l'indisponibilité aux horaires de distribution et le manque de temps pour gérer son panier). [Nous avons produit une analyse détaillée](#) publiée sur notre site internet et dans notre lettre d'information.

# IV Influencer



## 1. Développer l'agriculture paysanne et citoyenne et œuvrer à la relocalisation de l'alimentation

### Faire vivre l'agriculture biologique dans le débat public : les élections présidentielles et législatives en Île-de-France

Les élections sont un moment propice au débat d'idées. Les élections législatives et présidentielles étaient au calendrier de cette année 2022. Le rôle du Réseau AMAP IdF est de s'assurer que les candidats aux élections législatives s'expriment davantage sur les questions agricoles et alimentaires, et qu'ils prennent position et développent leur vision sur le futur de l'agriculture de l'alimentation et de la démographie agricole. Nous avons donc développé plusieurs actions pour sensibiliser les citoyen·nes d'Île-de-France sur ces enjeux, pour faire émerger les sujets d'agro-écologie et d'agriculture biologique, y compris dans des circonscriptions urbanisées parfois éloignées de ces problématiques. Ces moments étaient aussi l'occasion pour nous de présenter aux candidat·es des axes de développement de l'agro-écologie pour l'Île-de-France, telle qu'elle existe dans les AMAP et enfin, de faire un travail d'éducation populaire autour des enjeux sur l'installation et la transmission en agriculture biologique.

## Un message collectif

Avec le Miramap, nous avons donc construit un message collectif, dans le cadre notre partenariat avec le collectif Nourrir (anciennement « plateforme pour une autre PAC » qui rassemble une cinquantaine d'organisations agricoles, environnementales et de la société civile).

Ce travail a permis d'alimenter et construire deux sessions de formations de 2h en ligne en mars et avril à destination des citoyen·nes. L'objectif était de présenter les grandes lois agricoles du dernier quinquennat et les enjeux agricoles et alimentaires pour les 20 prochaines années (une quinzaine de participant·es aux sessions).

Cette démarche collective a pris une ampleur particulière au Salon de l'Agriculture. Moussa Alawieh et Vincent Simonnet, administrateurs paysans du Réseau AMAP IdF, ont tenu une conférence sur l'installation – transmission.



Moussa et Vincent, administrateurs paysans du Réseau, au Salon de l'Agriculture sur le stand du Collectif Nourrir.

## Des débats publics entre candidat·es aux législatives

Les groupes AMAP et paysan·nes en AMAP, associés à des bénévoles de Terre de liens Île-de-France et de la Confédération paysanne, et avec le soutien du Réseau, ont organisé plusieurs événements et débats dans leur circonscription.

Ainsi, un premier débat a rassemblé deux candidats dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement de Paris devant une quarantaine de citoyen·nes en mai 2022. Celui-ci a été animé bénévolement par la journaliste Cécile Chevalier. Des extraits des échanges ont été rediffusés sur les réseaux sociaux.

Débat avec les candidats aux législatives sur le plateau de Saclay (91)



Un second débat s'est déroulé à Villiers-le-Bâcle sur le plateau de Saclay (91). Il a été animé bénévolement par Lucile Veissier journaliste scientifique et Cécile Chevalier journaliste dans la presse régionale. Devant plus d'une centaine de citoyen·nes, les candidat·es de la circonscription ont pu débattre du modèle agricole du plateau de Saclay et de l'enjeu de la préservation des terres agricoles et de l'extension de la ligne 18. A l'issue du débat, nous avons demandé aux candidat·es de s'engager sur un moratoire concernant les travaux de prolongement de la ligne 18, afin de préserver les terres agricoles nourricières et les continuités écologiques.

## Participer aux consultations régionales sur les aides du second pilier de la PAC

Dans le cadre de la future Politique Agricole Commune (PAC) 2023-2027, les Régions deviennent les autorités de gestion des aides non-surfaciques de la PAC, soit presque un tiers de l'enveloppe budgétaire globale - l'Etat gérant les deux tiers restants. A ce titre, Le Réseau AMAP IdF et nos partenaires – Abiosol, Terre de liens IDF, les Champs des possibles et le Groupement des Agriculteurs biologiques IDF – nous sommes exprimés d'une seule voix. Nous avons rédigé un document de recommandations de 14 pages pour affirmer les besoins d'orientation budgétaire pour le développement de l'agriculture biologique en Île-de-France. Ce document a permis de rencontrer et d'avoir des échanges de fond avec Mme Lacroute, Vice-Présidente de la Région, chargée de l'agriculture et de l'alimentation et M. Manterola, Directeur de l'agriculture et de l'alimentation de la Région Île-de-France. Nos recommandations visaient à intensifier les installations en agriculture biologique et notamment à reconnaître les nouvelles installations (installations de femmes, de collectifs, de porteur·euses de projets non éligibles à la DJA etc.). Certaines de nos demandes ont été intégrées (réintégration d'une bonification pour les installations en AB notamment). Nous continuerons à lutter pour la reconnaissance des nouvelles installations en agriculture, seuls leviers pour faire face au problème de la transmission des fermes. Les règlements d'intervention des aides régionales à l'installation sont en cours de rédaction.



Réunion à l'Assemblée Nationale avec l'ONVAR pour présenter les obstacles et leviers à l'installation et à la transmission.

## Faire connaître les enjeux autour de l'installation et l'accès à l'alimentation : auditions et interventions officielles

En 2022, les administrateur-rices et salarié-es du Réseau AMAP IdF sont intervenu-es dans les institutions publiques pour évoquer les enjeux de l'installation et la transmission en particulier pour les fermes en AMAP. A ce titre, Florent Sebban, administrateur – et aussi porte-parole national pour le Miramap – a rencontré, avec des membres du Pôle Inpact, la FNAB et le RENETA, le Ministre de l'Agriculture Marc Fesneau. Il abordé les enjeux de démographie agricole. Il a évoqué la place des citoyen-nes dans les instances agricoles et alimentaires et la pluralité des acteurs dans la gouvernance et la concertation.

Par ailleurs, à la suite des annonces sur la future Loi d'orientation agricole, notre Réseau a incité les groupes AMAP et paysan-nes en AMAP en Île-de-France à contacter leur député-e par courrier (voir [Article](#)). Pour que les député-es se saisissent des enjeux liés à l'installation et à la transmission agricole, les organisations paysannes ONVAR (Organismes nationaux à vocation agricole et rurale) ont organisé une réunion à l'Assemblée Nationale en décembre pour présenter les obstacles et leviers à l'installation et à la transmission. Une quarantaine de député-es étaient présent-es et ont pris part aux échanges dans une approche transpartisane et en vue de construire des propositions communes.

## S'adresser aux collectivités, actrices de la relocalisation alimentaires

Les collectivités nous sollicitent de plus en plus depuis quelques années, car elles souhaitent participer à la relocalisation alimentaire et préserver leur foncier agricole en installant par exemple des maraîcher-ères sur des terres disponibles. Toutefois, elles ne savent pas toujours comment s'y prendre, comment recruter un-e maraîcher-ère et pour quelle destination (commande publique, restauration collective, marché paysan, etc.). Au Réseau AMAP IdF, nous considérons qu'il faut augmenter la visibilité des modes d'agriculture biologique auprès des collectivités pour garantir plus de pluralité. C'est un gage démocratique.

Depuis 2 ans, le Réseau avec les autres structures membres d'Abiosol, coordonnent leurs actions dans un pôle d'accompagnement des collectivités. A ce titre, en 2022 nous avons obtenu un mandat pour représenter Abiosol dans le Groupement d'Actions Locales (GAL) de la démarche LEADER pilotée par l'association Terre et Cité.

## La Newsletter « des collectivités engagées dans la transition agro écologique de leur territoire »

Co-rédigée et co-animée par le Réseau AMAP IdF et Terre de Liens IDF, cette lettre destinée aux élu-es et agent-es des collectivités d'Île-de-France. En 2022, 3 numéros de cette lettre sont sortis. Chaque numéro comprend en moyenne 5 articles et des ressources. Dans ces articles, nous présentons nos actions auprès des collectivités et les projets d'installation soutenus par des collectivités. Terre de Liens IDF apporte une expertise sur le foncier agricole. Ces newsletters nous permettent de mentionner les actions d'Abiosol et des Champs des Possibles.

## Visite de ferme pour les élu-es

Dans le cadre du partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) et de la Région Île-de-France, le Réseau AMAP IdF rencontre des élu-es qui se trouvent sur les « territoires à enjeux eaux », c'est-à-dire sur les aires d'alimentation et de captage d'eau potable, pour les sensibiliser à la protection des ressources en eau en luttant contre les pollutions diffuses. La promotion de l'agriculture biologique et des méthodes de production alimentaire durable en fait partie. Nous invitons des élu-es à visiter des fermes en AMAP en présence des paysan-nes récemment installé-es et/ou avec des projets d'installation ou avec des cédant-es. L'objectif est triple : sensibiliser les élu-es à l'installation des paysan-nes en agriculture biologique ; mettre en relation des porteur-euses de projets avec des élu-es et agent-es des collectivités ; permettre aux collectivités d'exposer leurs projets de relocalisation alimentaire, afin d'arriver à identifier ensemble des leviers et des pistes de développement. Le 23 novembre 2022, nous avons organisé une visite de ferme à Nanteau-sur-Lunain (77). Cette visite a permis à une dizaine de participant-es, élu-es, acteurs du territoire et porteur-euses de projets d'échanger avec une cédante qui rencontre des obstacles dans son projet de transmission de ferme en Agriculture biologique et en AMAP.

## Cultiver les alliances avec nos partenaires

### Les partenaires du Réseau AMAP IdF



En 2022, le Réseau AMAP IdF est membre-adhérent de l'Association Abiosol, du Mouvement Inter-Régional des AMAP, de la CRESS IdF, du Lab3S et de la Butinerie. Des administrateurs-rices du Réseau siègent aux conseils d'administration d'Abiosol et du Miramap, ainsi qu'à celui d'InPact sur mandat du Miramap.

Sociétaire et partenaire historique de la Coopérative Les Champs des Possibles (qui accompagne les paysan-nes à tester leur activité avant de s'installer), le Réseau a souhaité s'impliquer davantage cette année dans sa gouvernance, en participant aux réunions régulières du Conseil de coopérative ainsi qu'à l'AG présentant la future gouvernance partagée de la coopérative. Cela a permis de mieux comprendre les évolutions stratégiques de la coopérative et les enjeux des entrepreneurs à l'essai ou salarié.es qui travaillent souvent avec des AMAP, en tout cas pour le maraîchage.

Salarié-es et administrateur-rices du Réseau interviennent et participent à divers groupes de travail techniques dans le cadre de ces alliances, notamment au sein du pôle Abiosol, du Mouvement InterRégional des AMAP et du pôle InPACT.

Au niveau international, en continuité du projet Voices 4 CSA (Des voix pour les AMAP), le Réseau AMAP IdF est impliqué aux côtés d'autres réseaux d'AMAP européens membres de d'URGENCI, dans un projet de sensibilisation au plaidoyer citoyen (qu'il soit local, national ou européen) sur les questions agricoles et alimentaires liées aux AMAP. Ce projet « SALSIFI » a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Il se terminera en 2023 avec la production de modules de formation en ligne sur la promotion et la défense du modèle AMAP, à destination des citoyen-nes européen-nes.

## 2. Accompagner et rendre visibles les luttes locales et lutter contre les grands projets inutiles

Dans l'objectif d'agir pour la préservation des terres agricoles, le Réseau a suivi différentes mobilisations et évènements franciliens. Cela a pu se concrétiser par la participation au recours au Conseil d'Etat en co-requérant du Collectif pour le triangle de Gonesse. Nous avons également relayé dans notre lettre d'information différentes initiatives portées par des citoyen-nes, comme le débat-concert pour la préservation des terres agricoles de Saclay et de Gonesse face au projet de métro et les mobilisations très locales comme celle relative à l'installation d'un méthaniseur industriel en sud-Essonnes sur des terres agricoles nourricières. Nous avons aussi participé à la projection suivie d'un débat du film Douce France organisée par l'AMAP Gambetta à la médiathèque Marguerite Duras (Paris, 20<sup>ème</sup>).

### 3. Favoriser la démocratie alimentaire

#### Accompagner la représentation des groupes en AMAP

Le Réseau poursuit sa participation aux deux CDPENAF (Commission Départementale pour la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) où il siège, dans les Yvelines et en Essonne au titre d'ONVAR (Organisme National à Vocation Agricole et Rurale). Ce sont deux amapiennes qui le représentent.

#### Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)

Les PAT ont pour but de rassembler les différents acteurs d'un territoire sur les questions agricoles et alimentaires. Notre implication dans les PAT franciliens a démarré en 2020. En 2022, nous avons poursuivi notre implication au sein des PAT historiques comme celui de Plaine au plateau piloté par Terre et Cité (91), et nous renforçons notre présence dans des PAT plus récents, comme ceux lancés par le département de Seine-Saint-Denis et du territoire Est Ensemble. Nous avons également assisté au CRALIM (Conseil Régional de l'Alimentation), qui rassemble les PAT franciliens. Les PAT nous permettent de densifier notre maillage territorial et dialoguer avec les agent-es des collectivités, les agriculteur-trices qui ne se trouvent pas habituellement dans notre réseau et dans les associations locales. Cette participation nous permet de présenter notre vision de l'agriculture et de l'alimentation en mettant en avant le travail des structures du pôle Abiosol et les questionnements autour de l'accessibilité à l'alimentation.

#### Favoriser la démocratie alimentaire dans l'espace public

Après une période liée à la crise sanitaire centrée sur le fonctionnement interne des AMAP, nous constatons un véritable élan par les AMAP pour aller à la rencontre d'un large public, échanger sur l'alimentation et l'agriculture et partager nos valeurs.

Le Réseau a ainsi accompagné les groupes dans la mise en place d'animations dans l'espace public comme le Porteur de Paroles porté par 5 AMAP de l'agglomération Paris Vallée de la Marne lors de la journée « Alim' ton aggro » le 15 octobre à la Ferme du Buisson à Noisiel (77). A partir de la question : « Manger, un acte politique ? », les amapien·nes ont pu échanger avec des visiteur·euses de tout horizon et aborder notamment le large accès à une alimentation paysanne et les enjeux financiers que cela pose pour les familles à petits budgets.



Paroles collectées par les 5 AMAP de l'agglo Paris Vallée de la Marne lors de la journée 'Alim' ton aggro'

De même, de nombreux évènements ont été organisés dans le cadre d'AMAP en Fêtes favorisant les échanges et les débats d'actualité. A titre d'exemple, l'AMAP Elément Terre a organisé un débat sur le changement climatique avec des bénévoles des Shifters qui a rassemblé une trentaine de personnes au Foyer de Grenelle dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement de Paris et permis d'écouter le témoignage d'un marâcher sur l'impact très pratique du réchauffement climatique sur son travail et sa production.

# Réseau des AMAP en Île-de-France

Mundo-M,  
47 av. Pasteur,  
93100 Montreuil

Tél : 09 52 91 79 95  
contact@amap-idf.org  
www.amap-idf.org

Rédaction : membres du collectif et équipe salariée du Réseau AMAP IdF  
Graphisme : Laura Yates      Impression : ISIPRINT  
Mars 2023

Membre du



Financé par

